

Justificatif généré le 07/12/2022

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 07/12/2022

Département : (75) Paris

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/646836

N° d'annonce : 646836

TISM

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 €

Siège social : 20 rue du Sentier 75002 PARIS

839 405 230 RCS PARIS

Suivant Procès-verbal en date du 30 Juin 2021, l'assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire a décidé en vertu de l'Article L.225-248 du Code du Commerce, de poursuivre l'activité sociale, bien que le montant des capitaux propres soit devenu inférieur à la moitié du capital social.

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 Octobre 2022 et procès-verbal des décisions du président en date du 29 Novembre 2022, il résulte :

– de constater l'augmentation de capital d'une somme de 3.160 euros, pour le porter à 10.000 euros, par émission de 316 actions nouvelles de 10 euros chacune.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de PARIS.

Le Président

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeKfo9D2e

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeKfo9D2e>

